 

**Fondation des Ponts Prix d'encouragement à l'entrepreneuriat**

**Dossier de candidature 2023**

# **Candidat (e) porteur de projet**

*(S‘il s’agit d’une équipe de créateurs, seul l’un d’entre eux peut être candidat et est désigné comme le porteur de projet ; joindre cependant le CV des membres de l’équipe)*

Comment préférez-vous qu’on vous appelle ?

Madame  Monsieur  Autre \_\_\_\_\_\_\_ Je préfère ne pas le dire

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

N° Téléphone :

Email personnel :

J’autorise l’Ecole des Ponts ParisTech et la Fondation des Ponts à conserver mes données transmises via ce formulaire. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des données conservées.

# **Vous êtes :**

* Avez-vous demandé à bénéficier du statut étudiant-entrepreneur ?  oui non
* Formation suivie à l’école :
* Département d’enseignement :
* Expérience professionnelle : joignez un CV détaillé

# **Nom du projet :**

# **Membre(s) de l'équipe :**

# **Description succincte – Résumé du projet (non confidentielle)**

# **Décrire le caractère innovant de votre projet et le type d’innovation mise en œuvre :**

# **La viabilité du projet : (coût des différentes étapes de développement, de prototypage, de fabrication, de commercialisation ; modalités prévues pour le financement de ces étapes ; état du marché et de la concurrence, …)**

# **Décrire les capacités techniques, financières, juridiques et commerciales de l'équipe pour mener à bien ce projet :**

# **Indiquer les étapes du projet, les financements déjà acquis et les autres aides sollicitées ou espérées.**

# ***A noter : Une soutenance du projet est prévue le 1 juillet 2022 devant jury***

Pour la première fois cette année, le jury attribuera également le **Prix spécial "Transition Ecologique - Singular Planet"**. L'objectif de ce prix est de valoriser spécifiquement les projets ayant un impact positif pour la Transition écologique.

Le porteur de projet s’engage auprès de la Fondation à *pitcher* son retour d’expérience auprès des donateurs 12 mois après la réception du prix afin de contribuer au rayonnement des actions de la Fondation des Ponts et de la Fondation Singular Planet en faveur de l’entrepreneuriat

Le montant de la bourse sera défini par le jury en fonction des besoins et du profil du projet présenté, dans la limite de 5k€ par projet.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »